



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE

**Le lundi 3 mars 2014
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions**
4. **Procès-verbaux**
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 17 février 2014
5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 5.1 Adoption du plan d'action 2014 visant la réduction des obstacles à l'intégration des personnes handicapées
 - 5.2 Nomination de membres au Comité de coordination pour la mise en œuvre des plans d'action visant la réduction des obstacles à l'intégration des personnes handicapées
 - 5.3 Demande à Postes Canada de maintenir le service de distribution du courrier par facteur mais en réduisant la fréquence de distribution
6. **Finances municipales**
 - 6.1 - - -
7. **Ressources humaines**
 - 7.1 - - -
8. **Loisirs et bibliothèques**
 - 8.1 - - -
9. **Infrastructures et gestion des eaux**

9.1 - - -

10. **Toponymie et circulation**

10.1 - - -

11. **Travaux publics**

11.1 Octroi des contrats suivants :

11.1.1 SA-2182-TP-14 Fourniture de cinq (5) auto-patrouilles 2013, ou plus récentes pour le Service de police

11.1.2 SA-2131-TP-14 Branchement d'aqueduc et d'égout aux conduites sanitaires par forage au 160, boulevard Saint-Luc

12. **Sécurité publique**

12.1 - - -

13. **Urbanisme**

13.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure

13.1.1 DDM-2013-3105 Jacques Monty, architecte – Immeuble situé au 30, boulevard du Séminaire Nord

13.1.2 DDM-2013-3164 Alain Papillon – Immeuble situé au 2, avenue Lionel-Ménard

13.1.3 DDM-2014-3172 Gilbert Bernier – Immeuble situé au 39, chemin Saint-André

13.2 Étude et décision relatives à un plan d'implantation et d'intégration architecturale

13.2.1 PIIA-2014-3175 Monsieur Gilbert Bernier – Immeuble sis au 39, chemin Saint-André

13.2.2 PIIA-2013-3130 Madame Maryline Gagnon pour « Les entreprises Alrick inc. » - Immeuble sis au 72, route 104

13.2.3 PIIA-2014-3185 Madame Lisette Monet-Boucher – Immeuble sis au 175 – 4^e Avenue

13.3 Étude et décision relatives à diverses demandes de modification à la réglementation d'urbanisme

13.3.1 MRU-2013-3126 Monsieur Yvan Lapointe – Immeuble sis aux 125-129, rue Bouthillier Nord

- 13.3.2 MRU-2013-3136 Monsieur Patrick Daraiche – Immeuble constitué du lot 3 092 144 et situé sur la route 219
- 13.3.3 MRU-2013-3169 Madame Marie-Lise Laroche – Immeuble sis au 160, chemin du Ruisseau-des-Noyers
- 13.3.4 MRU-2014-3176 Madame Muriel Faille et Monsieur Robert Desroches – Immeuble situé sur la rue de la Gaïeté-Française
- 13.3.5 MRU-2014-3184 Madame Cindy Francis – Immeuble sis au 950, boulevard du Séminaire Nord
- 13.4 Appui à diverses demandes d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec
- 13.4.1 ZAP-2014-3173 Immeuble situé au 300, chemin Évangéline
- 13.4.2 ZAP-2014-3174 Immeuble constitué des lots 3 640 676, 3 640 687, 3 640 689, 3 641 065 et 3 641 067 du cadastre du Québec – rues Lafayette et de Gentilly
- 13.5 Adoption du premier projet du règlement suivant :

13.5.1 Règlement n° 1236

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651 et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir les zones C-3047 et C-3038, à même une partie de la zone C-3039, et d'agrandir la zone résiduelle C-3039 à même une partie de la zone C-3038 afin de :
 - modifier l'affectation de la zone C-3039, présentement à dominance commerciale, par une affectation à dominance habitation ;
 - d'autoriser les usages de la classe multifamiliale de 4 logements minimum et de 50 logements maximum et de prohiber les autres classes d'usages du groupe habitation (H) ;
 - de prohiber les usages des classes 1, 2 et 3 du groupe commerce (C) ;
 - de modifier en conséquence les normes relatives à un bâtiment principal et à un terrain ;
 - d'assujettir cette zone H-3039 ainsi modifiée à un PIIA ;

lesquelles zones sont situées de part et d'autre de la 2^e Avenue, entre le boulevard d'Iberville et la rue Honoré-Mercier ;

- d'augmenter le nombre maximal d'étages et la hauteur maximale d'un bâtiment isolé abritant un usage de la classe trifamiliale dans la zone C-5514, délimitée au nord par la Route 104 et à l'est par le 3^e Rang ;
- de créer une nouvelle zone du groupe industrie (I), où serait aussi autorisée la classe industrie légère, à même une partie de la zone I 2771, située à l'intersection du chemin du Grand-Bernier Nord et la rue Pierre-Caisse ;
- de créer une nouvelle zone du groupe habitation (H), où serait aussi autorisée la classe bifamiliale, à même une partie

de la zone H-1567, délimitée au nord par la rue Vanier et à l'ouest par le boulevard du Séminaire Sud

14. **Transport et mobilité urbaine**

14.1 - - -

15. **Avis de motion**

15.1 **Règlement n° 1158**

« Règlement modifiant le règlement n° 0627 concernant la prévention des incendies, tel qu'amendé par les règlements n°s 0814, 0844, 0985, 1026 et 1106, relativement aux systèmes d'alarme et diverses dispositions réglementaires »

15.2 **Règlement n° 1212**

« Règlement autorisant des travaux de construction d'une conduite d'aqueduc sur une section du boulevard Saint-Luc (route 104), les rues des Prés, Eugène, Angèle, des Prunelliers et une section du chemin du Coteau-de-Trèfle Sud, décrétant une dépense n'excédant pas 4 799 000 \$ et un emprunt à cette fin »

15.3 **Règlement n° 1230**

« Règlement établissant la tarification pour les travaux de nettoyage et d'entretien dans la branche 29 du ruisseau Hazen conformément à la résolution no 12887-12 de la Municipalité régionale de comté du Haut Richelieu »

15.4 **Règlement n° 1232**

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de réfection pour les immeubles municipaux situés au 965, rue Choquette (colisée Isabelle-Brasseur) et au 300, boulevard du Séminaire Nord (garage municipal), décrétant une dépense n'excédant pas 661 000 \$ et un emprunt à cette fin »

15.5 **Règlement n° 1240**

« Règlement modifiant le règlement no 0813 concernant la circulation et le stationnement des véhicules dans les limites de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tel qu'amendé par les règlements nos 0901, 0957, 0975, 1016, 1037, 1046, 1054, 1070, 1115, 1121 et 1187, afin de permettre le stationnement gratuit sur compteur ou horodateur pour les anciens combattants »

15.6 **Règlement n° 1236**

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651 et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir les zones C-3047 et C-3038, à même une partie de la zone C-3039, et d'agrandir la zone résiduelle C-3039 à même une partie de la zone C-3038 afin de :
 - modifier l'affectation de la zone C-3039, présentement à dominance commerciale, par une affectation à dominance habitation ;

- d'autoriser les usages de la classe multifamiliale de 4 logements minimum et de 50 logements maximum et de prohiber les autres classes d'usages du groupe habitation (H) ;
- de prohiber les usages des classes 1, 2 et 3 du groupe commerce (C) ;
- de modifier en conséquence les normes relatives à un bâtiment principal et à un terrain ;
- d'assujettir cette zone H-3039 ainsi modifiée à un PIIA ;

lesquelles zones sont situées de part et d'autre de la 2^e Avenue, entre le boulevard d'Iberville et la rue Honoré-Mercier ;

- d'augmenter le nombre maximal d'étages et la hauteur maximale d'un bâtiment isolé abritant un usage de la classe trifamiliale dans la zone C-5514, délimitée au nord par la Route 104 et à l'est par le 3^e Rang ;
- de créer une nouvelle zone du groupe industrie (I), où serait aussi autorisée la classe industrie légère, à même une partie de la zone I 2771, située à l'intersection du chemin du Grand-Bernier Nord et la rue Pierre-Caisse ;
- de créer une nouvelle zone du groupe habitation (H), où serait aussi autorisée la classe bifamiliale, à même une partie de la zone H-1567, délimitée au nord par la rue Vanier et à l'ouest par le boulevard du Séminaire Sud

16. **Règlements**

16.1 **Règlement n° 1218**

« Règlement modifiant le règlement n° 0706 relatif aux bornes d'incendie, tel que modifié par les règlements n°^{OS} 0827 et 0977 »

16.2 **Règlement n° 1226**

« Règlement modifiant le règlement n° 0796 relatif à la canalisation de fossés ou à l'installation de ponceaux à l'intérieur de l'emprise de rue sur le territoire de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tel que modifié par les règlements n°^{OS} 0926 et 1183 »

16.3 **Règlement n° 1231**

« Règlement autorisant la réalisation de travaux relatifs à la mise en place d'une conduite d'aqueduc et d'un égout sanitaire sur la section de la route 133 située entre les rues Lefort et Aldéo-Boucher, incluant des travaux de voirie, décrétant une dépense n'excédant pas 738 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17. **Dépôt de documents au Conseil municipal**

17.1 États financiers de la corporation du festival de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu inc.

17.2 Nomination du vice-président du Comité exécutif

17.3 Ajout à la déclaration des intérêts pécuniaires de madame Patricia Poissant

17.4 Ajout à la déclaration des intérêts pécuniaires de monsieur Michel Fecteau

18. **Correspondance**
19. **Période de questions**
20. **Communications des membres du conseil au public**
21. **Levée de la séance**